

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

VENDREDI 6 MARS 2026



LA FNO APPELLE LES ORTHOPHONISTES SALARIÉS DU SECTEUR SOCIAL ET MÉDICO-SOCIAL À REJOINDRE LA MOBILISATION NATIONALE DU 10 MARS 2026

La Fédération nationale des orthophonistes (FNO) appelle les orthophonistes salariés exerçant dans les établissements sanitaires et médico-sociaux à rejoindre la journée nationale de mobilisation et de grève du 10 mars 2026, à l'appel d'organisations syndicales représentatives du secteur.

Dans de nombreuses structures, les orthophonistes salariés sont confrontés à une dégradation continue de leurs conditions d'exercice :

- pénurie de professionnels et postes vacants non remplacés, l'attractivité des carrières insuffisante dégradant la possibilité d'embauche et de fidélisation des orthophonistes en poste,
- rémunérations déconnectées du niveau de qualification et de responsabilité,
- manque de reconnaissance,
- difficulté d'accès à la formation continue.

Cette situation fragilise durablement l'accès aux soins pour les patients les plus vulnérables et conduit à une externalisation croissante des soins.

Pour la FNO, la défense de l'exercice salarié en orthophonie est un enjeu majeur de santé publique. Les orthophonistes salariés jouent un rôle indispensable dans la prise en charge des situations les plus complexes, dans la coordination des parcours de soins et dans le bon fonctionnement de l'intervention des équipes pluridisciplinaires, notamment autour des enjeux de CAA. Autant de missions qui ne sauraient être assurées avec la même pertinence par des orthophonistes extérieurs à la structure.

Au-delà de la situation des établissements, la FNO rappelle que l'accès aux soins orthophoniques repose sur un équilibre entre les différents modes d'exercice de la profession. Garantir la présence d'orthophonistes dans tous les lieux de soins – en établissements sanitaires et médico-sociaux, à l'hôpital, mais aussi en exercice libéral – est une condition essentielle pour permettre aux patients d'accéder au bon soin, au bon endroit et au bon moment.

Lorsque les postes salariés ne sont plus pourvus ou deviennent trop peu attractifs, c'est l'ensemble de l'organisation des soins qui se déséquilibre. Certaines prises en charge nécessitent en effet une présence au sein même des structures, au plus près des équipes et des patients, tandis que d'autres relèvent davantage de l'exercice libéral. Ces deux modes d'exercice sont complémentaires et doivent être soutenus de manière équilibrée afin d'assurer la continuité et la qualité des parcours de soins.

Après le gel annoncé des évolutions salariales lors de la Conférence salariale du 18 février dernier, la mobilisation du 10 mars constitue un moment important pour rappeler aux pouvoirs publics et aux employeurs que l'attractivité des carrières salariées doit devenir une priorité.

La FNO appelle ainsi les orthophonistes salariés à se mobiliser aux côtés des autres professionnels du secteur afin de porter collectivement plusieurs exigences :

- la revalorisation réelle et pérenne des rémunérations,
- le financement du secteur par les pouvoirs publics, à hauteur des besoins
- l'amélioration des conditions de travail
- la préservation d'un accueil et de soins de qualité pour tous

La Fédération nationale des orthophonistes reste pleinement mobilisée pour défendre l'ensemble des modes d'exercice de la profession et appelle les pouvoirs publics à engager rapidement des mesures concrètes pour garantir l'avenir des soins orthophoniques dans les structures sanitaires et médico-sociales.